



Le mot du Maire



Chères Damganaises, chers Damganais,

La saison estivale est d'ores et déjà derrière nous et les dossiers importants ont repris toute leur place dans le débat communal. Je me félicite du succès et du bon déroulement des manifestations estivales, grâce à la participation d'associations damganaises.

Je remercie également le personnel communal et les renforts saisonniers qui ont continué à assurer les missions de service public et notamment la propreté de la commune et l'accueil des estivants. Vous avez pu remarquer également que la sécurité des usagers a été renforcée en raison des évènements dramatiques qui ont marqué cet été. J'ai en effet demandé et obtenu la présence de militaires de « l'opération sentinelle ».

Grâce à votre mobilisation et à la ténacité de l'équipe municipale, nous avons obtenu qu'un distributeur automatique de billets (DAB) soit installé dans un espace communal, situé rue de Kérifeu, occupé par la gendarmerie en saison estivale et qui abrite désormais également la police municipale. Les travaux ont débuté et doivent s'achever au cours du mois de janvier 2017. Le début de l'année 2017 sera également marqué par l'ouverture du Pôle Enfance Jeunesse, tant attendu par les familles.

Cette fin d'année 2016 va voir le lancement de deux projets qui nous tiennent à cœur : la maison des damganais et le domicile partagé, tous deux situés dans le même secteur géographique que le pôle enfance. Le domicile partagé permettra d'accueillir 8 personnes en perte d'autonomie, souffrant de la maladie d'Alzheimer, sur le site de l'ancien presbytère. Le Conseil Départemental, présidé par François Goulard, a donné son accord au projet auquel il apportera son aide financière.

Deux nouvelles ont marqué cette rentrée scolaire 2016 : une mauvaise, avec la fermeture de l'école Notre Dame, et une bonne, avec l'augmentation des effectifs de l'école Henri Matisse ce qui a permis le maintien de la troisième classe.

Mon équipe et moi-même sommes à votre écoute pour œuvrer au bien vivre ensemble sur notre presqu'île damganaise.

Le Maire, Jean Marie Labesse

Mairie de DAMGAN : 40, rue Fidèle Habert - 56750 DAMGAN - Tél. 02 97 41 10 19

Contact : Dominique LATOUR - communication@damgan.fr

Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 - Le samedi : de 9h00 à 12h00

Directeur de la publication : Jean-Marie LABESSE

Coordination et réalisation de la publication : Service communication Commune de Damgan Crédit photos : M.J. BONNET, JC FATTA, Y. DENOUAL, Accueil Jeunes, Bibliothèque, A.L.S.H., Communication Tiré à 1500 exemplaires - Dépôt légal : octobre 2016- Reproduction même partielle interdite - Tous droits réservés

Transports scolaires - lycéens damganais

Le matin : car «AVB Vannes transport» au départ de Pénerf qui bénéficie cette année d'un arrêt spécifique. Les autres arrêts de la commune restent inchangés.

- Les lycéens pensionnaires ou demi-pensionnaires scolarisés à Questembert changent de car à la Trinité Surzur pour un véhicule du SITS (Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire).
- Les autres lycéens poursuivent leur trajet jusqu'à Vannes.

Le soir : Pour les lycéens scolarisés à Questembert, retour direct vers Damgan et jusqu'à Pénerf dans un car du SITS.

Pour les lycéens de Vannes les retours sont inchangés sauf après 17h où un des itinéraires est assuré par la société Bocéno jusqu'à Pénerf.

Pour tous renseignements veuillez consulter les horaires détaillés et mis à jour sur l'un des sites des transporteurs.





Le saviez vous?

En 2016, le département aura consacré 27,2 millions d'euros aux transports scolaires.

Le coût moyen annuel du transport d'un élève demi-pensionnaire est de 826 €.

Un prix forfaitaire est fixé par le département pour les familles, indépendamment de la distance, du type d'enseignement et du coût réel du transport, soit par an et par enfant :

• Tarif 1 : 135 € préélémentaire, primaire, collégien, lycéen <u>dans leur secteur scolaire</u>

Tarif 1b : 107 € (3 enfants transportés ou plus, tarif réduit famille nombreuse)

• Tarif 2 : 165 € si dérogation du département pour scolarisation <u>en dehors du secteur scolaire</u>.

École Notre-Dame

La fermeture d'une école est toujours un mauvais signal pour une commune. En ce qui concerne l'école Notre-Dame, elle est, hélas, la conséquence d'une baisse des effectifs scolaires de notre commune depuis de nombreuses années et nous comprenons la tristesse de celles et ceux qui ont fréquenté cet établissement.

Il faut tout d'abord rappeler qu'une mairie n'a aucun pouvoir de décision quant à la fermeture d'une école quelle qu'elle soit.

Le 3 février 2016, Monsieur le maire a reçu à la mairie, à leur demande, deux représentants des parents d'élèves de l'école Notre-Dame qui lui ont annoncé la fermeture définitive de l'école à la rentrée 2017. Ils lui ont demandé expressément de ne pas diffuser cette information et il a respecté leur volonté.

Le 23 juin, Jean Marie Labesse et Marie-Jo Bonnet, adjointe aux affaires scolaires, se sont rendus à l'école Notre-Dame, suite à la demande des parents d'élèves. Les représentants de l'enseignement catholique présents ont annoncé aux parents la fermeture d'une des deux classes, compte-tenu des effectifs prévus à la rentrée prochaine. Les parents d'élèves, considérant qu'une seule classe avec huit niveaux n'était pas gérable, ont pris la décision de faire cesser les activités de l'école dès la rentrée 2016.

Pour cette rentrée, les parents d'élèves ont donc eu le choix, choix que nous respectons, d'inscrire leurs enfants soit à Damgan, à l'école publique Henri Matisse, soit dans une école d'une autre commune.

L'école Henri Matisse subit elle aussi les conséquences de la baisse du nombre d'élèves, la fermeture d'une classe étant envisagée pour cette rentrée. Heureusement, les nouvelles inscriptions ont permis le maintien de la 3ème classe pour 2016/2017. C'est en poursuivant notre action vers les jeunes ménages, notamment en leur proposant des logements locatifs à des prix abordables que nous arriverons à stabiliser les effectifs scolaires, voire à les faire repartir à la hausse. Mais il s'agit là d'une action sur le long terme. Dans l'immédiat, il est indispensable de tout faire pour « garder » nos enfants à Damgan.

C'est pourquoi, au nom de l'intérêt général et en application du Code de l'Éducation, les frais de fonctionnement des enfants inscrits dans une école d'une autre commune seront pris en charge uniquement dans les cas prévus par la loi. Les parents des élèves de l'école Notre-Dame ont été prévenus de cette décision par courrier daté du 4 juillet 2016.

Transports scolaires : rappel aux collégiens

«Ayant dû intervenir à plusieurs reprises à la suite de plaintes de la conductrice du car scolaire, je souhaite rappeler aux collégiens que toutes perturbations: indiscipline, manque de respect dans les transports peuvent être sanctionnées. Il est important de lire le règlement remis lors des inscriptions afin d'en connaître parfaitement le contenu et les sanctions encourues, s'il n'est pas respecté.

Outre une attitude respectueuse vis-à-vis de leurs camarades et de la conductrice du car, les collégiens doivent impérativement rester assis, ceinture attachée, et, pour leur sécurité, suivre les consignes lors de la descente du car.»

Marie-Jo BONNET adjointe à la vie scolaire



Aide aux écoliers

Suite au test effectué en juin, cette aide gratuite sera prolongée pour l'année 2016/2017. Des bénévoles encadreront les écoliers préalablement inscrits à la Rotonde, deux fois par semaine, entre 17h15 et 18h15.

La durée de chaque séance se limitera à trente minutes, afin que les enfants puissent garder leur concentration après leur journée de travail.

Aide aux collégiens

À la demande de quelques parents, la mise en place d'une aide aux devoirs et à l'organisation du travail est également envisagée. Elle se ferait hors période de vacances scolaires, à la bibliothèque, afin de bénéficier de la documentation existante.

Une communication sera faite en temps et en heure pour permettre les inscriptions et décider des rythmes et créneaux horaires les mieux adaptés aux emplois du temps des collégiens.

Pour chaque adulte bénévole encadrant les enfants, la mairie demande une copie du casier judiciaire.

Permis Piéton

Courant 1^{er} trimestre 2017, dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires), des formations de sensibilisation adaptées aux enfants et encadrées par la Police Municipale seront mises en place :

sécurité en deux roues, piétons enfants, code de la route pour les enfants etc.



De g. à dr. : Pascale, Catherine, Ludovic, et Samira

École Henri Matisse

Avec la réouverture de la 3^{ème} classe, quel plaisir de voir le sourire sur tous les visages : enfants, parents et équipe éducative.

Pascale Botherel, est la directrice de l'école et l'enseignante des CE2, CM1 et CM2. Ludovic Faou a en charge les élèves de CP et CE1. Quant à Catherine Le Pinru, elle est responsable des « maternelles » de 2 à 5 ans, petite, moyenne et grande section ; elle travaille à mi-temps, le complément de service étant effectué par Marine Flipo. Ces quatre professeurs des écoles sont épaulés par Joelle Hédant, Assistante de Vie Scolaire (personnel Éducation Nationale) qui apporte une aide aux enfants en difficulté et par Samira Sghir, l'ATSEM (Agent Territoriale Spécialisée Écoles Maternelles) recrutée par la commune. Samira entretient les locaux de l'école et seconde Catherine et Marine notamment pour tout ce qui est hygiène quotidienne, rôle très important en ce début d'année, en particulier auprès des tout-petits.

- Pascale, parlez-nous de votre projet d'école pour 2016/2017.
- Sachez tout d'abord que le respect des programmes officiels est notre priorité. Cette année, notre projet est centré sur le milieu marin en liaison avec le développement durable. Nous allons travailler en collaboration avec des intervenants extérieurs qui apporteront aux enfants leur savoir ou leur savoir-faire. Un projet de séjour dans un milieu marin différent du nôtre, ilien par exemple, est à l'étude. Parallèlement, les activités voile et natation sont reconduites.
- Comment vous organisez-vous pour mener à bien ce projet ?
- C'est un travail d'équipe, chacun d'entre nous intervenant à tous les niveaux avec ses compétences particulières : Catherine, c'est plutôt l'histoire, les arts plastiques, Marine, les arts plastiques, mais aussi l'anglais. Ludovic, c'est notre scientifique, et moi, tout ce qui est expression orale et corporelle : poésie, danse, théâtre. Il nous manque des compétences musicales, aussi avons-nous un projet annexe. C'est un travail autour de la musique baroque avec l'association Vannes Early Music Institute : découverte des instruments, visite de l'atelier lutherie et concert à l'Auditorium de Vannes.
- Eh bien Pascale, nous attendons avec impatience le spectacle de fin d'année qui sera bien sûr l'aboutissement de ces projets.



De gauche à droite : Ludovic, Pascale et Marine



ALSH, Bilan de l'été 2016

Cet été, l'accueil de loisirs a connu une bonne fréquentation, surtout en juillet, avec une moyenne de 16 enfants le matin et 28 l'aprèsmidi, essentiellement composée d'enfants, petitsenfants de Damganais et enfants de saisonniers.

Diverses animations et sorties ont été proposées, parmi lesquelles le parc des Naudières à Sautron, des jeux de piste et la découverte de Damgan et son terroir, en partenariat avec des associations et entreprises damganaises, sans oublier les deux camps à Angles en Vendée, en juillet pour les 7-9 ans et en août pour 10-12 ans.

Et cerise sur le gâteau, le soleil nous a accompagné tout l'été.

L'été 2016 à l'Accueil Jeunes



L'accueil jeunes a connu un mois de juillet dynamique ponctué de multiples sorties :

- du loisir : parcs aquatiques,
- du culturel : théâtre à la ferme de Rangliac qui nous a permis d'anticiper sur de futurs projets,
- du sportif : tournoi de foot sable avec les structures jeunesse des alentours, sans oublier les sensations fortes de la bouée tractée de Vincent.

L'été s'est achevé, pour 18 jeunes, par un bivouac « sport santé » de trois jours, organisé cette année au complexe du Loch de Damgan.

79 jeunes de différentes communes ont été accueillis et chacun et chacune a pu participer à 10 ateliers de loisirs, sport ou prévention (risques d'addiction, numérique, alcool...).

Retrouvez le programme des vacances de la Toussaint sur le site internet damgan.fr

Préparons 2017 dès maintenant avec un séjour aux GETS qui se déroulera du 18 au 25 février.

L'équipe de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) continue d'accueillir tous les enfants damganais à la Rotonde, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Dernières nouvelles du Pôle Enfance Jeunesse

Les travaux avancent suivant le planning établi par le maître d'œuvre. Hors d'air et hors d'eau, le bâtiment a passé avec succès le test d'infiltrométrie (étanchéité à l'air).

- Les agents ont été associés au choix des couleurs des sols et des murs lors de 2 réunions (06/07 et 09/09).
- Les travaux de plâtrerie, d'isolation et d'aménagement intérieur se sont poursuivis durant l'été sans nuisances particulières.

Une visite du bâtiment sera organisée le 26 novembre à 9h pour les parents afin qu'ils se familiarisent avec le lieu.

Restauration scolaire

La société Restoria fournit les repas aux scolaires (moyenne 60 repas/jour) et à l'ALSH (moyenne 15 repas/jour) depuis le 5 janvier 2015. Une enquête de satisfaction menée auprès des enfants, après 6 mois de fonctionnement donnait un résultat positif à 85%.

Il est à noter que le tarif des repas demandé aux familles ne prend pas en compte le pain, les frais de personnels et le coût des fluides (eau, gaz et électricité). La mairie a fait le choix de prendre ces frais à sa charge.

Le transfert du service de restauration, prévu en début d'année dans le nouveau Pôle Enfance Jeunesse, devrait permettre un accueil de qualité qui sera sûrement très apprécié par tous les utilisateurs.



Spectacle de fin d'année

Cette année, le repas de Noël des scolaires se déroulera mardi 13 décembre, entre 12h à 14h, au restaurant scolaire. L'inscription des enfants se fera sur coupon réponse envoyé par l'équipe d'animation des TAP (Temps d'Activités Périscolaires). L'équipe pédagogique de l'école Henri Matisse sera conviée à ce déjeuner festif.

Comme chaque année la municipalité organisera une fête de fin d'année avec un spectacle suivi d'un goûter et d'une distribution de cadeaux aux écoliers damganais. Elle se déroulera dans la grande salle de la Rotonde, le vendredi 16 décembre, veille des vacances de Noël, en présence des enseignants et des agents ALSH et cantine.



Bilan des activités de l'été 2016

Biblioplage, activités autour des livres, expositions diverses, boules bretonnes, land art, beach soccer et rugby sur la plage, zumba, gymnastique, Qi Gong, autant d'activités qui composaient l'agenda estival élaboré par les commissions extra-municipales sport et culture. La météo particulièrement clémente a contribué à leur succès, à une exception près, l'après-midi Bublle Bump annulée pour cause de pluie!

Merci aux services techniques pour leur aide ainsi qu'à l'Office de Tourisme. Merci à la bibliothèque, aux associations, aux artistes peintres, graveurs, collectionneurs, aux prestataires et aux bénévoles qui ont accepté de nous suivre et de nous permettre de proposer aux enfants et aux plus grands ces activités toutes aussi ludiques les unes que les autres.



Aide à l'inscription dans une école de musique

La participation financière de la commune à l'inscription des enfants damganais dans une école de musique du territoire de la Communauté de Communes a été fixée selon la grille ci-dessous (vote du conseil municipal du 30 juin 2016), car il est important pour les enfants de connaitre un éveil musical.

Quotient Familial	Quotient Familial	Quotient Familial
A	B	C
de 0 à 560 €	de 561 à 1 200 €	+ de 1 201 €
Participation	Participation	Participation
financière :	financière :	financière :
50% des frais	35% des frais	25% des frais
d'inscription	d'inscription	d'inscription







Les animations à la bibliothèque

Cet été, les enfants ont pu profiter des livres de la bibliothèque, sur la plage, les pieds dans l'eau grâce à l'activité Biblioplage et ont donné libre cours à leur créativité en participant au concours « Dis-le en selfie ».

Félicitations à nos deux gagnantes : Maïna Hervé et Marie Cloniet, elles remportent une perche extensible pour smartphone.

Cet automne, notre mascotte, P'tite Cabane, accueillera vos petits bouts pour une heure « d'histoires et d'aventures » : les mercredis 26 octobre, 16 novembre et 21 décembre, dès 16h.

Vous ne pouvez pas vous déplacer, un service gratuit de portage à votre domicile d'une sélection de livres existe.

Pour en bénéficier appelez le 02 97 41 25 78.

Retrouvez toutes les informations sur notre page ou sur le programme de la bibliothèque. À bientôt!

Caroline

Les T.A.P. (Temps d'activités périscolaires)

Le bilan de l'année scolaire 2015/2016 est très positif, avec une fréquentation de nos petits écoliers en hausse et une organisation toujours respectueuse de leur bien être.

Des activités très diverses ont été proposées, avec entre autres, éveil culinaire, ateliers bricolage, scientifiques en herbe, jardin pédagogique, écriture d'un roman photos, théâtre et ateliers sportifs.

Une réunion du comité de pilotage a permis à l'équipe encadrante (Nolwenn, Malik, Florent et Christelle) de formuler ses souhaits pour la rentrée et en particulier l'intervention de prestataires, afin d'élargir encore le champ des activités déjà nombreuses et créatives.

Partenariat avec la bibliothèque (contes), langage des signes, prévention routière, danse, musique, land art, karaté, cuisine moléculaire figurent dans la liste des projets pour 2016/2017 sur lesquels Nolwenn, Malik, Florent et Christelle vont travailler avec enthousiasme et professionnalisme.

Bonne rentrée à tous les enfants et jeunes Damganais avec la perspective, début 2017, d'investir les nouveaux locaux du Pôle Enfance -Jeunesse à leur grande joie ainsi qu'à celle des personnels qui les accompagneront.



Fauchage tardif : une année test

La gestion différenciée est une méthode d'entretien des espaces verts qui s'adapte aux spécificités de chaque site et qui est respectueuse de la biodiversité.

Tondre uniformément et fréquemment les surfaces enherbées conduit à un appauvrissement de l'écosystème. Laisser certaines zones non fauchées permet de conserver des refuges où la faune et la flore peuvent se développer. Pour les plantes, c'est la possibilité de mener à terme leur cycle végétatif et de grainer pour se reproduire.



Cet été, des zones tests ont été choisies pour une fauche « tardive » qui a été échelonnée : début juillet (boulevard de l'Atalante et Kervoyal), fin août (cimetière), fin octobre (espace du Loch).



La commission Développement Durable a fait un premier bilan.

Une réunion publique est proposée aux Damganais pour faire le bilan de cette action test le 31 octobre à la mairie, salle du Conseil à 18h30.

Le PLU, où en est-on?

Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui est la base du notre futur Plan Local d'Urbanisme sera débattu lors du Conseil municipal du 18 octobre 2016. Il a été présenté en réunion publique en mai dernier. Le débat en Conseil municipal a été repoussé afin de permettre de préciser le nombre de constructions de logements possibles pour chaque commune d'Arc Sud Bretagne, dans le cadre du SCOT.

Assainissement et eaux pluviales

La surveillance accrue de la qualité de l'eau et la nécessité de répondre aux exigences européennes ont poussé le Préfet à classer la Rivière de Penerf en « zone à enjeu sanitaire » en septembre 2014. Cette exigence de qualité est nécessaire pour pérenniser la pêche à pied et l'ostréiculture en rivière de Penerf.

Les résultats de l'ARS (Agence Régionale de Santé) montrent que nos plages sont ponctuellement affectées par des épisodes de pollution bactériologique, qui pourraient, à terme, provoquer des fermetures de baignade.

La mise en œuvre d'une zone à enjeu sanitaire et la nécessité d'améliorer la qualité des eaux de baignade, ont amené la municipalité à entreprendre des actions de contrôle du réseau et des installations des particuliers. Il s'agit d'un énorme chantier qui se traduit par l'obligation de travaux de mise en conformité des installations d'assainissement. Dans certains cas, des dossiers de subvention sont à monter afin d'obtenir des aides pour effectuer certains travaux.

Par ailleurs, notre réseau d'assainissement souffre de dysfonctionnement lors de fortes précipitations en laissant y pénétrer les eaux pluviales, ce qui entraîne des perturbations dans le fonctionnement de la station d'épuration.

Devant la somme de travail générée par le suivi de ces dossiers, la municipalité a décidé l'embauche d'un technicien en CDD pour un an, décision validée en commission Développement Durable le 4 mai 2016. Le financement sera assuré par le budget assainissement qui est excédentaire. À partir du 14 novembre prochain, les Damganais auront donc un nouvel interlocuteur à la mairie, M. Lionel LECOLE, qui sera affecté à ce service pour les aider dans le domaine de l'assainissement et des eaux pluviales.

Imperméabilisation des sols... prudence!

L'essentiel de notre bordure littorale est aujourd'hui urbanisée et donc imperméabilisée (routes, constructions...). Face à l'imperméabilisation croissante des sols, le mode d'évacuation traditionnel des eaux pluviales ne suffit pas toujours et certains secteurs en zones basses peuvent se trouver inondés lors de fortes pluies.

Un autre modèle de gestion de l'eau doit être imaginé. Il est nécessaire d'instaurer des règles d'aménagement pour réduire l'arrivée des eaux pluviales dans les réseaux. Certaines relèvent de la responsabilité de la collectivité, d'autres de la responsabilité de chacun :

- réduire l'imperméabilisation des sols (limiter le bétonnage, ne pas goudronner son allée, utiliser des matériaux perméables),
- installer des récupérateurs d'eau de pluie,
- favoriser la nature en ville (les plantes absorbent l'eau de pluie et limitent le ruissellement),
- préserver les zones humides car elles servent de zone tampon en cas de fortes précipitations.

Si vous avez un projet de construction, renseignez-vous, le Plan Local d'Urbanisme impose de respecter un taux d'infiltration à la parcelle ; votre terrain doit être en mesure de retenir une partie des eaux de pluie car le réseau communal ne peut tout absorber.



Distributeur Automatique de Billets (D.A.B.)

Le Crédit Agricole ayant décidé de supprimer son distributeur de billets rue Fidèle Habert avant la saison estivale et la présence d'un seul automate ne permettant pas de satisfaire la demande, les élus ont étudié différentes solutions pour pallier ces difficultés.

Un courrier a été adressé aux banques et, après échange sur les différentes localisations possibles dans le centre bourg, nous sommes tombés d'accord avec le Crédit Agricole pour la mise en place d'un distributeur à la gendarmerie, place Tiffoche, en face du Pôle Enfance Jeunesse.

Il restera à la charge de la commune : la mise à disposition du local (8 m² environ), la réalisation d'une porte d'accès extérieure et la cloison blindée de séparation. Une convention de mise à disposition du local est en préparation entre le Crédit Agricole et la Mairie.

Nous remercions les Damganais qui sont venus très nombreux, à la Mairie soutenir nos efforts pour le maintien de ce service.

Facturation par Internet

La Commune met en place un outil permettant aux familles d'honorer leurs factures rapidement et simplement sur le portail « damgan.fr ».

Une convention a été passée avec la trésorerie afin d'autoriser un moyen de règlement plus pratique, par voie dématérialisée, qui permet désormais aux familles de régler les factures de la cantine, de l'accueil périscolaire, de la garderie, des séjours organisés par l'accueil jeunes ou l'ALSH, des abonnements à la bibliothèque, des droits de place pour les terrasses, de la location des logements de la Commune, de la fourniture et la pose de buses, mais également de l'autorisation d'occupation du domaine public pour les propriétaires de bateaux sur le port de Penerf.

Rue des récifs

La commune a acquis gratuitement (hors frais de notaire) une parcelle privative d'une surface de 513 m2, située rue des récifs. Cet emplacement permettra la réalisation de stationnements publics pour véhicules dans le cadre du réaménagement de la rue. Dans un premier temps, cet espace sera libre d'accès pour ceux qui souhaitent y stationner. Dans un deuxième temps, une étude d'aménagement sera engagée, les riverains seront invités à une réunion d'échanges.



Le saviez vous?

Mardi 29 novembre 2016, une journée de remise à niveau pour les seniors, animée par des bénévoles de la Sécurité Routière, sera proposée aux Damganais.

En partenariat avec la mairie, la Sécurité Routière interviendra pour un groupe de personnes, et utilisera un simulateur 4 roues pour la partie pratique.

Les informations pratiques seront données en temps utile, et les personnes intéressées pourront s'inscrire à la mairie.

Jacques COLSON quitte Damgan



Jacques COLSON, « un homme à plusieurs vies ».

Jacques s'est engagé dans la marine nationale à 19 ans, il y restera 17 ans.

Il entre ensuite dans la fonction publique territoriale dans les Côtes d'Armor. En 2003, il part dans la région parisienne pour occuper le poste de secrétaire de mairie à Neuilly en Vexin et de comptable à Neuville sur Oise.

Il est arrivé à Damgan en 2007 et a occupé pendant 9 ans le poste de comptable. Au début de ce mois il a rejoint la commune voisine d'Ambon pour y poursuivre sa carrière professionnelle.

Nous lui souhaitons « bon vent ».

Ponton flottant au port de Penerf

À titre expérimental, la municipalité a mis en place un ponton flottant au port de Penerf pendant la saison estivale. Il a rempli pleinement son rôle en permettant de désencombrer la cale de mise à l'eau et de desserte du bateau passeur vers le Tour du Parc « le RIO ».

D'une longueur de 36 m et large de 3 m, il a permis des embarquements et débarquements en toute sécurité, et a été apprécié par les usagers du port. En concertation avec eux, nous déciderons de renouveler, ou pas, l'opération pour la saison prochaine.



Protection du littoral

Cet automne, des études complémentaires se déroulent sur la digue classée (entre la SNSM et St Guérin). Il s'agit de savoir s'il existe des cavités en arrière du mur de défense qui pourraient expliquer les ruptures de la digue lors des tempêtes.

OCTOBRE

Cinéma les Cardinaux

Mercredi 19 octobre au mercredi 2 novembre : festival CINEFILOUS - toutes les places à 4 €

Lire à Penerf ... ou ailleurs

Vendredi 21 octobre - 14h30 : **Cercle de lecture** à la bibliothèque «Ivres paradis, bonheurs héroïques» de Boris Cyrulnik **Damgan Évènements**

Dimanche 23 octobre : 9h à 18h **Vide grenier Salle du Loch** Buvette et restauration sur place. Gratuit pour les visiteurs

Samedi 29 octobre - 19h : Dîner spectacle -à la Salle du Loch Municipalité

Dimanche 30 octobre - 14h : Arrachage des baccharis RV à toutes les bonnes volonté sur le parking des cirques

NOVEMBRE

Opération broyage de végétaux

Vendredi 4 Novembre 2016 de 9h30 à 12h et de 14h à 17h sur le parking de l'ancienne place du marché. <u>Service gratuit</u> proposé par la Communauté de Communes **Sur inscription au 02 99 91 40 90 -** service environnement

Festival Damgan 2017

Vendredi 4 novembre à 19h : **réunion de préparation** à la maison de l'Huître-Penerf

Municipalité

Vendredi 4 novembre à 20h : **Conférence** de F. LE BOURHIS à la Rotonde - Gratuit

Lire à Penerf ... ou ailleurs

Vendredi 18 novembre- 14h30 : **Cercle de lecture** à la bibliothèque «Les convoités» de Jean Anglade

Municipalité

Samedi 19 novembre - 12h : repas du CCAS à Muzillac Les Anciens Combattants

Dimanche 20 novembre 2016 - 14h : bal au profit du Téléthon salle de la Rotonde - bar, patisseries - Tarif : 6 € Téléthon et associations regroupées

Samedi 26 novembre 2016 - 9h à 12h : sur le marché au kiosque : vente de plantes par «Damgan Autrement»,ballotins de chocolat par les «Anciens combattants» et objets artisanaux par «les petites mains» , vin chaud et pâtisseries.

DÉCEMBRE

Téléthon et associations regroupées

Samedi 3 décembre - de 9h à 12h30 : sur le marché au Kiosque : vente de plantes par «Damgan Autrement», de ballotins de chocolat par les «Anciens combattants», et d'objets artisanaux par «les petites mains» , vin chaud ... À 14h : marche aquatique à la SNSM «Marche aquatique des Vénètes», Tournois de pétanque et de boules bretonnes par «les amis de la pétanque» et «la boule bretonne»

Dimanche 4 décembre - 9h45 à la SNSM : randonnée organisée par «Damgan Multisport»

À 15h salle de la Rotonde : Théâtre «Boeing, boeing» de M. Camaleti par la troupe Termaji,organisé par «la joie de vivre» Ram Dam'

Samedi 10 et Dimanche 11 décembre : marché de Noël Breizh dentelle

Samedi 10 et Dimanche 11 décembre : salle du Loch Exposition et démonstration de Dentelles aux Fuseaux dans le cadre du marché de Noël. Gratuit

Lire à Penerf ... ou ailleurs

Vendredi 16 décembre- 14h30 : **Cercle de lecture** à la bibliothèque «Le grand marin» de Catherine Poulain

Nouveau commerce à Damgan



Installée depuis le 21 juin au 1Ter rue Fidèle Habert, Karen propose soins du visage, du corps, épilation, maquillage et manucure, du mardi au vendredi et le samedi sur rendez-vous.

Chenille processionnaire du pin

La chenille processionnaire du pin, présente sur notre commune depuis de nombreuses années, est particulièrement urticante.

Une campagne de traitement biologique est proposée chaque automne aux collectivités et aux particuliers par la FDGDON (Fédération Départementale de Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles). Il s'agit de pulvériser à partir du sol, une solution de bacille de Thuringe.

Toutefois, d'autres moyens de lutte biologique sont possibles, qui ont été expérimentés par la commune :

- Le piégeage à l'aide de capsules de phéromones, placées à proximité des pins, de fin juin à mi-septembre,
- L'échenillage : il s'agit d'enlever les cocons à l'aide d'un échenilloir, à partir de fin novembre,
- Les éco-pièges qui permettent de capturer les chenilles à leur descente (de janvier à mai) en plaçant un sac de terre accroché au piège qui entoure l'arbre infesté à 2,50 m de hauteur environ,
- La pose de nichoirs à mésanges charbonnières.

Ces efforts ont porté. Une diminution significative du nombre de cocons a été enregistrée sur le domaine public communal.

Les administrés sont donc invités à participer à leur éradication, notamment par la pose de nichoirs à mésanges.

État civil

Vœux de bonheur:

2 juillet 2016 : Astrid LIHOREAU et Mathieu de BODARD de la JACOPIÈRE

13 juillet 2016 : Aude RAMBAUD et Pierre BEZOU

23 juillet 2016 : Fanny CHENAIN et Jean-Vincent BERNARD

6 août 2016 : Cécilia TRÉGUIER et Thomas REPICHET 9 août 2016 : Laurence BEAUVIR et Marc PAPROCKI

9 dout 2016 : Laurence BEAUVIR et Marc PAPROCKI

9 sept. 2016 : Séverine BOUFFAUT et Christophe LANDRÉ

9 sept. 2016 :Nolven SERANDOUR et Paolo PASSARELLA

23 sept. 2016 : Clémence BECHET de la PESCHARDIERE et Loïc BOURGOIN

Sincères condoléances :

24 juin 2016 : Anne-Marie LE BARON épouse MINIOU	61 ans
2 juillet 2016 : Pierre JUDIC	73 ans
5 juillet 2016 : Joëlle POITUREAU épouse ABILY	70 ans
9 juillet 2016 : Yvonne KERNAONET veuve RAUDE	90 ans
13 juillet 2016 : Christian CARO	65 ans
24 juillet 2016 : Guy DINDAULT	83 ans
31 août 2016 : Solange DROUIN épouse LEROUX	84 ans
2 sept. 2016 : Serge LE VAILLANT	69 ans
13 sept. 2016 : Josette FATH veuve THIÉBAUT	87 ans
14 sept. 2016 : Michelle MALINGE épouse MULLER	81 ans
17 sept. 2016 : Monique DERENNE	64 ans

Nous avons appris le décès, le 31 août dernier, du Père Zacharie AMBASSA, vicaire de la paroisse de Damgan, Muzillac et Ambon.